

*Initiatives parlementaires*

tons aujourd'hui. Voici ce qu'on peut lire à la page 10 du premier document d'étude: «Malgré les inquiétudes croissantes à l'égard du nombre des immigrants entrant au Canada, il y a lieu de croire que ces inquiétudes sont liées tout autant au chômage et aux problèmes économiques qu'elles le sont aux problèmes de diversité.» Cela se trouve dans le document même que le gouvernement a préparé aux fins de la consultation.

On trouve par ailleurs à la page 13 une autre question qui n'est pas sans rapport avec celle dont nous discutons aujourd'hui: «Devrait-on régler l'immigration en fonction des fluctuations de l'économie ou uniquement en fonction des objectifs sociaux à long terme?»

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et ses collaborateurs ont justement posé là le genre de questions qui ont rapport avec la motion dont nous discutons aujourd'hui.

Il faut se rappeler que la motion porte sur les niveaux d'immigration en période de difficultés économiques dans un contexte où le chômage est élevé et où d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Il est clair qu'on a posé la question. Et si on l'a posée, on n'y a peut-être pas répondu, mais les Canadiens veulent obtenir une réponse.

Profitons donc du débat pour nous concentrer sur ce problème, à savoir les niveaux d'immigration en période de marasme économique, afin d'apporter, espérons-le, une contribution au vaste processus de consultation en cours.

Quels sont les problèmes connexes? Certains Canadiens se demandent, du moins ceux à qui j'ai parlé à la porte de leur domicile, si nous sommes capables de recevoir autant d'immigrants en période de marasme économique que nous pouvons le faire en période de prospérité. Voyons les chiffres pour les années précédentes: en 1991, nous avons accueilli 206 000 immigrants; en 1992, 220 000; en 1993, 245 000; et d'après le plan pour 1994, nous devrions en recevoir 250 000. Les chiffres ont donc augmenté, et cette hausse s'est produite à peu près en même temps que la récession paralysait la croissance de notre économie.

Celui qui était chômeur à Toronto ou à Scarborough en 1993 pendant la campagne électorale et qui constatait une augmentation de 30 000 ou 40 000 du nombre des immigrants dans le Grand Toronto pouvait avec raison se demander si l'arrivée de tant de gens n'allait pas diminuer ses chances de trouver du travail. C'est une question légitime à laquelle le gouvernement n'a pas encore répondu d'une manière définitive, à mon avis. C'est une question que nous posons aujourd'hui.

• (1740)

Pendant qu'on pose la question, c'est autre chose qui se passe. S'il y avait 30 000 ou 40 000 nouveaux Canadiens dans le Grand Toronto qui se cherchaient du travail, je serais porté à penser que le taux de chômage monterait en flèche. Mais il ne l'a pas fait pendant cette période. Il a certes augmenté pendant la récession, mais il n'a pas explosé.

Il est clair que l'arrivée de nouveaux Canadiens n'est pas en soi une cause directe du chômage. Néanmoins, la question que j'ai déjà soulevée est bien légitime.

La réponse se trouve peut-être dans certaines études économiques. Il existe des études économiques connexes qui montrent que les immigrants peuvent créer autant d'emplois qu'il y a de travailleurs. Ces études laissent donc entendre qu'il se crée un équilibre.

Quand l'immigration augmente, quand des gens viennent au Canada commencer une nouvelle vie, la demande de biens et de services augmente immédiatement. Ils entrent en fait sur le marché qui crée des emplois. Je suppose que c'est une bonne nouvelle.

À la page 62 d'une étude que le Conseil économique du Canada a effectuée en 1991 sur les effets sociaux et économiques de l'immigration, on dit que l'immigration pourrait avoir des incidences sur les revenus et les possibilités d'emploi des résidents déjà sur place, mais que ses répercussions sur le chômage étaient, le Conseil en avait presque la certitude, négligeables, du moins à longue échéance. Même des effets à court terme semblent peu probables, à moins que l'immigration n'augmente très rapidement.

Je voudrais signaler que l'immigration a semblé augmenter assez rapidement en 1991, 1992 et 1993. Quoi qu'il en soit, la question a, à tout le moins, été soulevée.

Il y a une autre affirmation intéressante dans la même étude du Conseil économique du Canada. À titre d'organisme chargé d'exprimer des avis d'ordre économique, le conseil recommande que le niveau d'immigration soit progressivement revu à la hausse, par rapport aux niveaux moyens des 25 dernières années, pour atteindre 1 p. 100 de la population, c'est-à-dire une augmentation brute de 1 p. 100 d'ici l'an 2015. Il conviendrait de revoir ces niveaux tous les cinq ans pour vérifier que l'intégration des immigrants se fait comme il faut.

Certes, une immigration accrue profite économiquement aux Canadiens sur le chapitre du revenu par habitant, mais l'incidence est si modeste que cette considération n'a pas pesé lourd au moment où nous avons formulé notre recommandation. Néanmoins, presque tous les immigrants paient plus que leur part dans les économies d'échelle et contribuent à alléger le fardeau fiscal. Ce sont des avantages pour notre économie.

Nous constatons que cela n'a guère de répercussions sur le taux de chômage. Cependant, dans ma circonscription, les gens ne sont pas rassurés. Leurs craintes ne sont peut-être pas justifiées, mais ils me disent que cette situation les inquiète.

Je tiens à dire que la motion que j'ai présentée est censée porter sur une période de chômage élevé, de croissance économique faible ou nulle, où le niveau d'accueil des immigrants est élevé. Cette motion ne préoccupera guère les personnes qui viennent de collectivités du Canada dans lesquelles on trouve peu d'immigrants. La question ne les intéressera guère. Cependant, voici comment les habitants de ma circonscription m'ont présenté la chose.